MONTRÉAL – Des accusations ont été déposées à l’endroit de 13 autres employés municipaux, dont 11 pompiers, en lien avec le saccage de l’hôtel de ville de Montréal survenu dans la soirée du 18 août dernier.

Il s’agit, dans la majorité des cas, d’accusations criminelles pour attroupement illégal, méfait et voies de fait. Cela fait passer à 57 le nombre de personnes qui font face à des accusations dans ce dossier.

Le 2 octobre dernier, 44 employés de la Ville de Montréal avaient comparu au palais de justice pour des accusations criminelles en lien avec cette manifestation.

La suite des procédures est prévue pour le 27 novembre dans ce dossier.

Six pompiers ont également été congédiés et des sanctions allant d’une semaine à six mois de suspension sans solde ont été imposées à 57 autres employés, soit quatre cols blancs, sept cols bleus et 46 pompiers.

L’Association des pompiers de Montréal a par ailleurs lancé jeudi un appel au boycott des Jeux mondiaux policiers et pompiers qui doivent avoir lieu dans la métropole en 2017.

Elle estime qu’en «temps normal» quelque 10 000 athlètes policiers et pompiers des quatre coins du monde participent à cet événement.

Cette mesure vise à protester contre le projet de loi 3 sur la réforme des régimes de retraite des employés municipaux.

Cet article Saccage de l’hôtel de ville de Montréal: 13 autres personnes sont accusées est apparu en premier sur

L'actualité

.

Consultez la source sur Lactualite.com: Saccage de l’hôtel de ville de Montréal 13 autres personnes sont accusées